

# Une formation par alternance pour les futurs cadres territoriaux

vendredi 04 février 2011



L'institut supérieur de formation des cadres territoriaux (ISFCT) affiche, depuis sa création en 1998, un taux d'insertion professionnelle de ses étudiants qui frôle les 100 % et une réussite aux concours 5 fois supérieure aux moyennes nationales.

La faculté d'adaptation de la structure aux besoins des collectivités, le choix de l'alternance et le partenariat actif avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Vendée sont autant d'atouts au service des stagiaires.

Mardi 1<sup>er</sup> février, l'ISFCT donnait le coup d'envoi de la période professionnalisante au cours d'une réunion d'informations et d'échanges avec les mairies qui vont accueillir en stage de polyvalence administrative les 20 étudiants de la promo 2010-2011. L'ISFCT, partie intégrante de Saint-Gabriel - Saint-Michel, a pour mission « **la préparation au concours de la fonction publique et la formation aux métiers administratifs et culturels des villes et communes** », rappelle sa directrice déléguée, Isabelle Roques. Cette formation professionnalisante de 9 mois est dispensée par une équipe de 25 intervenants. Divisée en deux périodes, elle s'articule sur une première partie théorique de préparation aux concours puis sur une période de formation par alternance, lancée ce jour, qui comprend 2 jours de formation à l'ISFCT et 3 jours de mise en application sur le lieu du stage. Cette période offre une prise directe avec les différents métiers de secrétaire de mairie, état civil, comptabilité, urbanisme, etc.

Cette étape de formation sera sanctionnée par une certification professionnelle amenant les étudiants à devenir, notamment, agent du service de remplacement de la maison des communes de la Vendée.

« **Plus on est professionnel, plus on est investi dans les responsabilités**, a conclu Yves Auvinet, président des maires de Vendée. **Soyez curieux. Nous avons la volonté d'avoir des personnels performants car l'évolution est perpétuelle** ».